

FICHE DE D'INSCRIPTION AUX COURS HEBDOMADAIRES 21-22

Carte de cours

Nous proposons des cartes de cours pour ceux qui sont dans l'impossibilité de s'abonner à l'année. Cependant ce type d'inscription ne permet pas un apprentissage optimum (moins de suivi et moins de cohésion de groupe) et précarise les associations et les professeurs. C'est pourquoi la politique tarifaire encourage les inscriptions à l'année.

Les cours ne sont pas vendus à l'unité, mais à partir de 10 unités (à vous de choisir ensuite le nombre précis). Ce tarif n'est intéressant que si vous êtes absent au moins le tiers de l'année (10 cours), sinon l'abonnement à l'année reste le plus avantageux financièrement pour vous. Votre carte sera ensuite valable sur toute la saison.

Nom .	:			Préno	m:			
Email :								
Année	de Naissance:	Téléphon	e:					
Adress	se					• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Code	PostalVille				Profession			
Person	nne à prévenir en cas de problè	me / Représ	entant lé	gal pour	es mineurs : Nom			
Téléph	one							
1 - JE	COCHE LE(S) COURS CHOIS	I(S)						
2 - J'INDIQUE LE NOMBRE DE COURS QUE JE SOUHAITE ACHETER								
3 – JE	MULTIPLIE PAR LE TARIF A	L'UNITE PO	UR AVO	OIR LE TO	DTAL			
		Lieux	Durée	Nb de cours	Entre 10 et 14 cours	Entre 15 et 20 cours		
	Cours	sans music	ciens liv	е				
	Afro Fusion débutant	ССО	1h30		x 15 € : €	x 14 € : €		

Cours S				
Afro Fusion débutant	ССО	1h30	 x 15 € : €	x 14 € : €
Afro Fusion inter-avancé	ССО	1h30	 x 15 € : €	x 14 € : €
Hip Hop tous niveaux	J. Zay	2h	 x 17 € : €	x 16 € : €
Krump tous niveaux	J. Zay	2h	 x 17 € : €	x 16 € : €
Cours accompag				
Sabar débutant	CCO	1h30	 x 15 € : €	x 14 € : €
Sabar inter-avancé	CCO	1h30	 x 15 € : €	x 14 € : €
Chant afro-cubains	CCO	2h	 x 17 € : €	x 16 € : €
Danses d'inspiration africaines inter-avancé	Ctre sl Cusset	2h	x 18 € :€	x 17 € : €

PAIEMENTS:

AILMLITO.									
L'Adhésion à l'association 2	1-22 est obligatoire : 10 € Je joins ur	ı règlement à part∶ □ en espèce	□ par chèque						
•	□ en espèce en une seule fois des 3 mois suivants l'inscription)	□ par chèque en : □ 1 fois □	2 fois □ 3 fois						
 □ j'ai pris connaissance du règlement intérieur (ci-dessous) et en accepte les conditions □ je déclare être en condition physique pour suivre les ateliers auxquels je m'inscris et détenir un certificat médical de moins de 3 mois (pas besoin de le fournir) □ J'autorise mon enfant mineur à participer aux ateliers auxquels il est inscrit 									
ait à , le .	Signature :								

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1: INSCRIPTION

Le dossier d'inscription : fiche d'inscription remplie, photo d'identité et participation aux frais (PAF). Il est à transmettre à AfroMundo 39 rue G. Courteline 69100 Vilelurbanne (adresse postale). Seules les personnes s'étant acquittées de leur adhésion et de leur droit d'inscription peuvent participer aux ateliers.

Article 2: HORAIRES

Chaque participant est tenu de respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. Les enfants de moins de 10 ans doivent impérativement être repris par un adulte à la fin de la séance. Les mineurs étant dans l'obligation de quitter un entrainement ou une représentation avant sa fin devront fournir une décharge des parents ou être accompagnés par une personne majeure.

Article 3: LOCAUX ET MATERIEL

Chaque participant est responsable des locaux et du matériel mis à disposition. Il devra veiller à leur respect et à leur bon ordre.

Article 4: ACCES AU COURS

L'accès aux salles de cours est réservé aux membres inscrits pour la saison.

Article 5: VOL, PERTES ET FRACAS

L'association ne sera en aucun cas responsables des vols, pertes et fracas commis dans la salle ou dans les vestiaires. Il est demandé aux participants de ne pas se munir d'objets fragiles ou de valeur.

Article 6: INTERDICTIONS

Il est strictement interdit de fumer et de manger ; d'introduire ou porter des armes ou objets/produits dangereux et/ou illicites ; d'introduire ou de consommer de l'alcool ou de produits stupéfiants dans les salles de cours.

Article 7: ENSEIGNEMENTS

Les cours sont sous la responsabilité d'un enseignement représentant de l'Association. Tout participant doit suivre ses instructions. Le rangement du local et du matériel font partie de la séance. Une tenue adaptée à la pratique de l'activité est exigée.

Article 8: REPRESENTATIONS

Toute personne participant à des représentations publiques avec l'Association devra utiliser une tenue conforme aux normes établies par son enseignant. Il est possible que vous soyez photographié, filmé ou enregistré dans le cadre de ces représentations. AfroMundo pourra utiliser ces images pour promouvoir ses activités. Toute autre utilisation fera l'objet d'une autorisation spécifique de votre part.

Article 9: SECURITE

Il est interdit aux participants d'utiliser les salles de cours en dehors des horaires attribués l'Association. Hormis l'exclusion et l'expulsion immédiate des intéressés, l'association déclinera toute responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, aucun exercice ne peut être pratiqué sans l'autorisation d'un enseignant.

Article 10: ANNULATION ET CHANGEMENT DE COURS

Par AfroMundo:

Nous nous réservons le droit d'annuler un cours si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes pendant le 1er mois d'activité. Dans cas, les remboursements seront calculés au pro rata temporis pour les forfaits annuels et sur la base des cours non utilisés pour les cartes de cours.

Par l'élève

Toute inscription est définitive. Un fois dans l'année, il pourra cependant échanger définitivement de cours, la régularisation du paiement sera alors faite.